DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOURBES

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux et le quinze septembre..à 19 heures Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la

<u>Présents</u>: MM. CHEVILLET Thierry-CORBIERE Véronique-GRIMA Michel-COSENTINO Jennifer-BOUDET Christophe-L'EPINE Laurent-VIDAL Jean-Claude-SOTO Jean-Marc-CAUBY Didier-BOUISSEREN Pascal-ALLIE Caroline

<u>Absents avec procuration</u>: Mme BASSAN Jennifer procuration à Jean-Claude VIDAL- Mme KACHAOU Anissia procuration à Lionel PUCHE-Mme ROLLAND Alix procuration à Thierry CHEVILLET-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO

Absents excusés:

Absents: Mme TORTOSA Sophie

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Communication du rapport d'activités et du compte administratif 2021 du SIVOM du canton d'AGDE

Le Président du SIVOM du canton d'Agde adresse chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2021 établi par le SIVOM du canton d'Agde ainsi que du compte administratif 2021.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE prends acte de la présentation du rapport d'activités 2021 et du compte administratif 2021 établis par le SIVOM du canton d'Agde.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Lionel PUCHE

Accusé de réception en préfecture 034-213403116-20220915-2022-41-DE Date de réception préfecture : 19/09/2022